

INSCRIPTIONS

École maternelle des Berthalais

Pour l'année 2019/2020

enfants de 2016, 2015, 2014

Sauf changement dans la prévision des inscrits, pas de TPS cette année compte tenu des effectifs trop importants de l'école.

Suite à votre passage en mairie, l'école vous accueille :

lundi 6 mai de 16h00 à 18h30

vendredi 10 mai de 12h00 à 14h00
de 16h00 à 18h00

lundi 13 mai de 16h00 à 18h30

Pensez à apporter votre certificat d'inscription délivré par la mairie, le carnet de santé de votre enfant et le livret de famille, ainsi qu'une photo d'identité.

